

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET AVENIR DU TRAVAIL : QUELLE VOIE EUROPÉENNE ?

Au-delà des illusoire prophéties sur la « fin du travail », il apparaît que le développement formidable de l'intelligence artificielle (IA) va bouleverser le rapport de l'homme à son travail. Retour sur le séminaire « Intelligence artificielle et avenir du travail : une voie européenne est-elle possible ? », organisé le 27 mars dernier autour de **Stéphane Kasriel** (UpWork) et **Raphaëlle Bertholon** (CFE-CGC).



© Metanetworks

L'Intelligence Artificielle est une expression ombrelle qui couvre des réalités technologiques et industrielles très différentes (notamment en termes de maturité), aux effets nécessairement différenciés sur le monde du travail. Pour Yann Le Cun, directeur de la recherche en IA de Facebook, l'essor de l'intelligence artificielle n'est pas une question technologique mais politique, culturelle, voire civilisationnelle. Mais, alors que les États-Unis et la Chine se sont emparés pleinement des enjeux de l'IA, de son développement et de sa diffusion au sein des écosystèmes industriels, et se disputent le leadership dans le domaine, les Européens semblent en retrait.

L'IA bouleverse le fonctionnement des organisations sociales et économiques, notre rapport au travail ainsi que la capacité à faire vivre nos préférences collectives. Ainsi, si les emplois très qualifiés ne seront, dans un premier temps, pas ou peu concernés par l'IA car ils sont de par leur nature faiblement automatisables, les personnes faiblement et moyennement qualifiés, risquent d'être marginalisées et exclues si elles ne bénéficient pas de formations adéquates. Ce risque de polarisation du marché du travail est

susceptible d'être modulé par les choix collectifs que les Européens feront (ou ne feront pas)⁽¹⁾.

Préférences collectives européennes

L'Europe a des préférences collectives fortes en matière d'organisation sociale, notamment en termes d'inclusion et de solidarité, et ce malgré la diversité des systèmes nationaux. Par ailleurs, l'Europe affirme ces préférences dans des

domaines impactant la numérisation de ses économies et de ses sociétés : en matière de protection des données personnelles, par exemple, ou sur la place de l'homme dans les systèmes de décisions automatisées. Mais l'approche normative adoptée par l'UE, pour donner corps à ces préférences, peine à produire des résultats (comme le prouvent les problèmes d'application du Règlement Général sur la Protection des Données par les entreprises américaines) et ne sauraient constituer une panacée. Or, les promesses de transformation de l'IA sont telles que ces approches (les États-Unis ont les GAFA, l'Europe les régulateurs) seront rapidement sans objet. Car, les Européens courent le risque que l'outil dimensionne et impose des formes d'organisations sociales du travail et des standards, notamment en matière de vie privée, qui ne reflètent pas leurs préférences collectives.

Un rapport du Sénat français datant de 2013 craignait de voir l'Union européenne devenir « une colonie du monde numérique »⁽²⁾. Il est certain que les Européens accusent un retard pour les investissements privés en IA, qui ont

CONFRONTATIONS EUROPE NOS PROPOSITIONS IA ET AVENIR DU TRAVAIL

- » **Définir une stratégie européenne** d'élévation globale des compétences à travers les systèmes de formation initiale et continue des États membres visant à permettre l'anticipation et l'accompagnement de la numérisation de l'économie et de la société induits par l'IA. La formation ne sera efficace que si on ne permet pas aux acteurs économiques et sociaux d'identifier leurs besoins de compétences et devra être accompagnée de soutien européen en matière d'investissements et de prospective sur les besoins.
- » **Transformer la politique européenne de clusters** afin de doter l'UE d'écosystèmes dynamiques, puissants, composés d'acteurs économiques et scientifiques compétents en matière d'IA. L'objectif est de rendre l'Europe attractive pour garder les « talents » sur le sol européen.
- » **Assurer un soutien public massif** à l'accompagnement des innovations de rupture potentielles développées par les entreprises européennes et, en particulier, les start-up prometteuses sur le modèle de la *Defense Advanced Research Projects Agency* (DARPA) américaine.

été d'environ 2,4 à 3,2 milliards d'euros en 2016, contre 6,5 à 9,7 milliards d'euros en Asie et de 12,1 à 18,6 milliards d'euros en Amérique du Nord⁽³⁾. Les effets de réseau et les économies d'échelle dans l'espace numérique ont favorisé la montée en puissance de mastodontes étrangers capables d'absorber des start-up européennes plutôt que de leur permettre de devenir des concurrentes sérieuses. À des investisse-

ments trop faibles et mal coordonnés s'ajoute une pénurie de salariés formés à l'utilisation de l'IA et de cursus spécialisés dans l'enseignement supérieur⁽⁴⁾. La stratégie numérique européenne consiste notamment à attribuer des bourses d'études spécifiques pour les diplômés spécialisés dans l'IA. Nous pouvons toutefois nous interroger sur l'attractivité actuelle de l'UE pour retenir les « talents » face à celle d'autres

clusters (américains ou chinois), notamment en matière de salaires et de perspectives professionnelles ou intellectuelles. 

Gabrielle Heyvaert, chargée de mission
Numérique à Confrontations Europe

1) Lire l'article de Franca Salis-Madinier ci-dessous. 2) Rapport d'information de Catherine Morin-Desailly, fait au nom de la commission des affaires européennes n° 443 (2012-2013), mars 2013. 3) « 10 Imperatives for Europe in the Age of AI and Automation », McKinsey & Company, 2018. 4) Communiqué de presse du 7 décembre 2018 de la CE : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-18-6689_fr.htm

POUR UNE TRANSITION NUMÉRIQUE SANS PERDANTS

Dans son rapport remis au Comité économique et social européen sur la gestion du travail dans un monde numérisé, **Franca Salis-Madinier** revient sur les défis à relever en Europe et surtout esquisse des pistes pour y répondre.

A la demande de la présidence autrichienne (juillet-octobre 2018), un avis exploratoire portant sur « la gestion des transitions, dans un monde de travail numérisé » a été rendu par le Comité économique et social Européen (CESE), expression de la voix de la société civile en Europe.

Le CESE affirme qu'une transition numérique juste ne doit pas exclure de citoyens ni faire de perdants. Pour bénéficier à l'ensemble des citoyens, travailleurs et entreprises européennes, une transition numérique doit prendre en compte un certain nombre d'enjeux.

L'urgence existe alors que 47 % de citoyens en Europe sont des « analphabètes digitaux ». Ce sont des citoyens qui ne maîtrisent pas les outils numériques et qui ne peuvent pas exercer un métier qui requiert des compétences numériques. La question des compétences à assurer pour que les citoyens puissent faire face à la transformation des métiers et des emplois sous l'impulsion des évolutions et ruptures numériques est urgente. Pour ce faire il est nécessaire de transformer les formations initiales et continue afin de développer non seulement les aptitudes numériques mais aussi les compétences créatives et critiques indispensables dans le monde de demain. Mais les citoyens européens ne sont pas exposés d'une manière égale au risque d'automatisation et de robotisation. Les différences entre pays, face à ces phénomènes, sont profondes. Le risque d'automatisation est en effet plus ou moins important en fonction des entreprises et de leur anticipation (ou pas) et investissement dans les nouvelles technologies, des secteurs industriels du pays, des qualifica-

tions des travailleurs. Le CESE propose que les aides soient en priorité orientées vers les pays les plus exposés.

Le deuxième enjeu est posé par les nouvelles formes de travail, notamment celles créées par les plateformes qui remettent en question la pérennité du système collectif de protection et de sécurité sociale européen, basé sur des formes de travail traditionnel et des contributions salariales. La désintermédiation du travail de plateformes fait éclater ce fondement et pose le problème – pour les travailleurs qui tirent leur revenu principal de ce type de travail – de l'accès aux protections sociales, au droit à la représentation et à la négociation collective, du droit à la formation, à la santé et à la sécurité au travail.

Sous-représentation des femmes

Le troisième défi est celui de l'égalité hommes-femmes. Tous les pays en Europe sont confrontés à une sous-représentation des femmes (17 %) dans les filières à forte composante numérique. Ces emplois, qui seront davantage reconnus demain, risquent d'accroître les écarts en matière d'égalité tant salariale que d'évolution professionnelle et de qualité de l'emploi.

Quatrième défi : le développement de l'intelligence artificielle (que l'évolution numérique avec la surpuissance des calculateurs et le stockage des données massives rend opérationnelle) et de ses utilisations. Si l'intelligence artificielle offre de magnifiques opportunités (pour les personnes à mobilité réduite, pour l'apprentissage, pour libérer les travailleurs des tâches routinières et pénibles...) elle représente aussi d'énormes enjeux pour la sécurité des citoyens,

pour la préservation de leurs données personnelles et de la vie privée, pour la place de l'humain dans les lieux de décision (lieux de travail ou dans la société civile). Elle constitue également un défi majeur pour notre démocratie et pour la place de l'Europe dans l'échiquier mondial. Le CESE suggère quelques pistes :

- assurer des fonds de financement suffisants pour accompagner la transition numérique : seul 0,3 % des dépenses publiques totales de l'UE sont destinées aux politiques sociales. Des ressources suffisantes dans le cadre du plan budgétaire de l'UE post-2020 doivent être mises à disposition ;
- revoir les contenus des formations afin qu'elles assurent les bonnes compétences aux travailleurs pour un niveau d'emploi élevé et durable, de bonnes conditions de vie et de travail ;
- promouvoir et favoriser l'accès des femmes dans les secteurs à forte composante numérique et adopter des mesures adéquates pour le favoriser ;
- raviver le dialogue social, instrument indispensable pour assurer une transition qui ne laisse personne au bord de la route, qui anticipe et réponde aux enjeux de précarité, d'exclusion, de formation et pour garantir le contrôle de l'humain sur la machine.

Afin que l'intelligence artificielle soit réellement au service des travailleurs et des citoyens ! 

Franca Salis Madinier, secrétaire nationale CFDT
Cadres et rapporteure de l'avis du CESE européen « La gestion des transitions dans un monde de travail numérisé » (SOC/578), juillet 2018